

France

Published on Syngenta France (<https://www.syngenta.fr>)

[Accueil](#) > UNIX MAX

UNIX MAX



UNIX MAX

Dernière mise à jour :

06.10.2021

Fongicides

Protection des cultures

N° AMM :

2100052



Protection
Fongicide
Responsable

Composition:

300 g/l

cyprodinil

Famille chimique:

Anilinopyrimidines

Formulation:

EC Concentré émulsionnable

Mode d'action:

Curatif : En début d'attaque du piétin-verse sur tige. Sur les maladies foliaires des orges.

Préventif : Sur piétin-verse et maladies foliaires des orges.

Systemique

Translaminaire

Fongicide céréales à base de cyprodinil

Product CP: Tabs

- [Autorisations et Recommandations](#)
- [Classement et sécurité](#)
- [Conseils d`utilisation](#)
- [Urgences](#)
- [Other](#)

Filtrer par culture

- Sélectionner une culture - ▼

Apply

Blés

Orges

Triticale

Classement



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Délai de rentrée

• Pour les travailleurs : 48 Heures (DGAL)

Mentions de danger

• H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
• H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
• EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de Prudence et Mesures de Gestions des risques

• P102 Tenir hors de portée des enfants.
• P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases).
• P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
• P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
• P391 Recueillir le produit répandu.
• P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.
• Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
• Risque d'apparition de symptômes transitoires importants de phytotoxicité suite à l'application de la préparation.
• SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Préparation de la bouillie

- 1-Remplir d'eau la cuve du pulvérisateur aux 2/3.
- 2- Mettre l'agitateur en marche.
- 3-Verser la quantité nécessaire d'Unix Max
- 4-Maintenir l'agitation.
- 5-Compléter le remplissage de la cuve.

Pulvérisation

Comme pour tous les produits phytopharmaceutiques : ne pas laisser stagner la bouillie dans le puvérisateur.

- Maintenir l'agitation pendant le traitement.
- Vider la totalité de la 1ère cuve avant d'effectuer un 2ème mélange.
- Eviter de traiter par température supérieure à 25°C.
- L'activité d'Unix Max est indépendante de l'hygrométrie.

Volume d'eau

150 à 300 litres d'eau à l'hectare avec un équipement standard de buses à fente.

Paramètres pression

La pression sera comprise entre 1.7 et 2.5 bars avec ce type de buses.

Délai sans pluie

1 heure suivant le traitement:

Type de buse

A fente

A limitation de dérive

Mélanges

Respecter la réglementation en vigueur

Précaution à prendre pour le stockage, la destruction du produit et de l'emballage

- Pour le stockage : se référer à l'étiquette du produit.
- Élimination du produit, de l'emballage et des équipements de protection individuelle (EPI) usagés :

Réemploi de l'emballage interdit.

En fonction des produits / contenants achetés :

- Apporter les emballages ouverts, rincés (3 fois minimum) et égouttés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à une autre collecte organisée.
- Pour les cartons et sacs : Apporter les emballages vidés et pliés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.
- Pour les futs plastiques et métalliques au-delà de 25 l et ce jusqu'à 300 l : Apporter les emballages vidés et fermés à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, rapporter le produit dans son emballage d'origine à votre distributeur partenaire d'ADIVALOR ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Syngenta France SAS est partenaire de la filière ADIVALOR.

- Pour les gros emballages de 500 litres et 1000 litres : L'emballage bénéficie d'une reprise par le fabricant. Pour les conditions, veuillez-vous référer au document attaché sur l'emballage

EN CAS D'URGENCE :
Composer le 15 ou le 112 ou contacter
le centre anti poison le plus proche

Puis signaler vos symptômes au réseau
Phyt'Attitude, **0 800 887 887** Service & appel gratuits

Numéro d'urgence Syngenta

0 800 803 264 Service & appel gratuits

Renseignements techniques

0 825 00 05 52 Service 0,15 € / min + prix appel

En cas d'accident de transport 06 11 07 32 81

Premiers soins :

S'éloigner de la zone dangereuse.

- En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet.

En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste.

- En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste.

- En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

- En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison.

Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.

En cas d'intoxication animale, contacter votre vétérinaire

- UNIX® MAX - Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France.

SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques

UNIX® MAX - AMM N° 2100052 - Composition : 300 g/l cyprodinil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son

emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr .
